



INTERNATIONAL COFFEE ORGANIZATION  
ORGANIZACIÓN INTERNACIONAL DEL CAFÉ  
ORGANIZAÇÃO INTERNACIONAL DO CAFÉ  
ORGANISATION INTERNATIONALE DU CAFÉ

ICC 105-11

14 septembre 2010  
Original : anglais

F

Conseil international du Café  
105<sup>e</sup> session  
21 – 24 septembre 2010  
Londres, Angleterre

**Financement à court et à moyen termes des  
petits caféiculteurs au Kenya**

**Résumé analytique du rapport final**

### **Contexte**

1. Le présent document contient le résumé analytique du rapport final du projet intitulé "Financement à court et à moyen termes des petits caféiculteurs au Kenya" (CFC/ICO/20), qui a été soumis par *Kenya Planters' Co-operative Union Ltd* (KPCU).
2. Le texte du rapport complet est disponible sur demande auprès du Secrétariat.

### **Mesure à prendre**

Le Conseil est invité à prendre note du rapport.

**FINANCEMENT A COURT ET A MOYEN TERMES DES PETITS  
CAFEICULTEURS AU KENYA  
(CFC/ ICO/ 020)**

**I. RECAPITULATIF DU PROJET**

**Objectif et portée  
du projet :**

L'objectif central du projet était d'accroître les avantages pour les petits caféiculteurs grâce à la création d'un plan de crédit durable et approprié des intrants agricoles, à savoir faciliter leur accès au crédit pour les intrants. Le projet était constitué des éléments suivants :

- 1) Étude de l'expérience passée des systèmes de crédit pour les intrants au Kenya.
- 2) Conception de la structure du crédit et du système de fourniture d'intrants à la lumière des besoins et de l'expérience précédente.
- 3) Fourniture d'un soutien technique aux caféiculteurs en termes de services généraux de vulgarisation agricole, contrôle de la qualité, séchage et transformation.
- 4) Renforcement des capacités en matière d'évaluation de crédit et de suivi des prêts dans les banques participantes.
- 5) Fourniture de services pour le traçage, le suivi et la sécurisation du café le long de la chaîne de traitement.

**Agence d'exécution du  
projet :**

Office des Nations Unies pour les services aux projets (UNOPS)

**Lieu du projet :**

Kenya

**Durée du projet :**

Cinq ans

**Coût total estimatif :**

3 044 900 dollars EU

**Financement demandé au**

1 444 900 dollars EU (don)

**FCPB :**

1 000 000 dollars EU (prêt)

**Cofinancement de  
contrepartie :**

600 000 dollars EU (KPCU)

**II. RESUME ANALYTIQUE**

**A. CONTEXTE**

Les efforts antérieurs visant à rationaliser les mécanismes de financement pour les petits caféiculteurs grâce à des programmes de crédit concessionnel n'ont pas été en mesure d'encourager les banques et institutions financières à fournir une assistance durable de crédit aux petits caféiculteurs. L'absence prolongée d'un soutien institutionnel crédible au crédit a

abouti à l'abandon et à la détérioration de plantations de café, d'où une diminution de la productivité du café, de la qualité et des revenus. La question a été largement débattue dans les diverses instances régionales, qui ont recommandé de lancer des projets pour mettre en place des systèmes de crédit structuré des intrants, selon une approche globale, consultative et ascendante. L'OIC et le FCPB ont souscrit à cette approche et ont accepté d'aider un projet pilote au Kenya, étant entendu que qu'il serait ensuite transposé dans d'autres régions productrices de café.

### **Le projet pilote**

Dans ce contexte, KPCU, alors premier transformateur et agent de commercialisation de café au Kenya, a présenté la proposition. Le FCPB, avec l'accord de l'OIC, a accordé une aide financière comprenant un don d'assistance technique et des éléments de prêt pour mettre en œuvre le projet pilote au Kenya. Les prêts au titre du projet devaient débiter en octobre 2006. Toutefois, en raison de la non-disponibilité des fonds de prêt du FCPB, faute de certaines formalités, le CoDF est intervenu pour fournir des fonds de prêt en 2007. Cependant, le FCPB a financé l'élément technique.

### **Objectif et résultats escomptés du projet**

L'objectif du projet pilote était de démontrer comment un accès aux services institutionnels de crédit des intrants pouvait être accordé aux petits caféiculteurs à des conditions commerciales, en association avec des services hors crédit sur une base durable, pour améliorer la productivité et la qualité du café dans les régions de production. Les résultats escomptés du projet étaient :

- Un crédit centré sur l'exploitant et la récolte et un système de livraison des produits de crédit aux caféiculteurs.
- Une enveloppe, spécifique au lieu, de pratiques de production et de traitement appuyé par des intrants agricoles de qualité, une formation, des services de vulgarisation et de supervision.
- Des parties prenantes et des intermédiaires sensibilisés et motivés, des exploitants et du personnel d'exécution formés, des systèmes et des procédures complets, des systèmes informatiques adaptés, des manuels techniques et des ressources de formation et de vulgarisation.
- Un système efficace d'organisation et de gestion, de supervision sur le terrain, de surveillance du crédit, de suivi du café et de paiement et remboursement du prêt.

## **B. RESULTATS ET ENSEIGNEMENTS**

### **Livraison des prêts**

Les petits exploitants représentent environ 60% de la production de café au Kenya et sans mesures crédibles pour leur fournir des crédits à la production, le secteur du café aurait pu être pris dans un cercle vicieux de *"faiblesse du capital-faiblesse des intrants-faiblesse de la production-faiblesse des revenus"*. Une bonne réponse des exploitants aux produits de crédit et des résultats positifs en termes d'amélioration de la productivité et de qualité du café soulignent l'importance d'un crédit associé à des produits et à une méthode de prêt bien structurés, complets, participatifs et flexibles pour fournir des crédits d'intrants aux petits caféiculteurs.

Les prêts du projet ont été versés aux exploitants en trois phases conformément au calendrier du café. Le prêt a été décaissé en deux éléments : fourniture d'intrants agricoles (élément en nature) et prêts de trésorerie pour les coûts de main d'œuvre. Les quantités exactes d'engrais et autres intrants nécessaires aux exploitants ont été déterminées à partir des demandes de prêt, au niveau du groupe. Les besoins totaux d'intrants du projet ont été achetés en vrac conjointement par la coopérative, des groupes et les unités d'exécution du projet (pour les petits exploitants) et par des coopératives d'épargne et de crédit et des groupements d'intérêts communs (pour les plantations). Les coopératives d'épargne et de crédit ont versé directement une somme globale aux fournisseurs d'intrants. La coopérative a ensuite remis les intrants aux petits exploitants en fonction de leurs besoins progressifs, selon le formulaire de demande de prêt et les fonds ont été débloqués à titre de prêts aux exploitants. Des prêts de trésorerie au titre de la main-d'œuvre ont également été débloqués progressivement pour des exploitants et des plantations.

Un système de supervision multipartite et participatif est la marque distinctive du projet. Les aspects tels que l'utilisation des prêts, l'utilisation des intrants, les bonnes pratiques de production et les mouvements du café ont été supervisés par les unités d'exécution du projet, les coopératives, les groupements d'exploitants, la Fondation de la recherche sur le café et les coopératives d'épargne et de crédit, les agents de vulgarisation et de coopération, etc. La participation des groupes d'exploitants a permis de mieux intégrer le processus de supervision et la surveillance par les pairs s'est avérée efficace, transparente et économique. Les exploitants ont reçu des livrets donnant des informations complètes sur la gestion agricole, l'utilisation des intrants, la main-d'œuvre salariée, la production, les paiements reçus, la vulgarisation, la formation, etc. La supervision participative a fait baisser le coût de la supervision directe des coopératives d'épargne et de crédit. Des réunions d'étude se sont tenues dans les coopératives d'épargne et de crédit avec la participation des unités et des agences d'exécution du projet, chaque fois que cela a été nécessaire. Plusieurs relevés de terrain et rapports de suivi ont également contribué à la surveillance. Les hauts représentants de l'AEP, des unités et des agences d'exécution du projet se sont également rendu périodiquement sur le terrain.

## **Le crédit-plus**

Les résultats du projet pilote ont prouvé que l'offre seule de crédit n'est pas la solution aux problèmes du secteur de la petite caféiculture. Les fonctionnalités du crédit-plus et les mécanismes de livraison dans le cadre du projet ont été à l'origine d'un changement de paradigme dans le mode de financement de petits caféiculteurs. Les principales caractéristiques du produit et de la méthodologie de prêt étaient les suivantes : i) financement du coût total de production sur la base des pratiques agricoles recommandées scientifiquement, de l'utilisation recommandée des intrants et des besoins de main d'œuvre pour les différentes activités, en fonction du nombre d'arbres et des variétés de café ; ii) paiement échelonné du crédit selon le calendrier des opérations ; iii) fourniture ponctuelle d'intrants de qualité à savoir, engrais, pesticides et fongicides, dans les quantités requises ; iv) formation et vulgarisation à l'intention des exploitants ; v) surveillance étroite dans les exploitations individuelles par les groupes et le personnel du projet pour assurer le respect des bonnes pratiques de production et vi) traçage du café, traitement séparé du café du projet et adoption de bonnes pratiques de transformation, etc. L'impact cumulé de ces mesures s'est traduit par une amélioration significative des rendements et de la qualité du café, des revenus des exploitants et des performances de remboursement des prêts dans le cadre du projet. Le mécanisme de groupe utilisé pour la formation et la distribution des intrants, à savoir la supervision sur le terrain, est un autre trait distinctif qui s'est révélé très efficace. L'utilisation d'un livret pour que chaque exploitant enregistre toutes ses activités agricoles a également beaucoup facilité la surveillance et l'utilisation des prêts. Ainsi, les fonctionnalités du crédit-plus ont renforcé l'efficacité et la productivité du crédit agricole.

## **Crédit subventionné et crédit contrôlé**

Tous les régimes antérieurs de crédit au café financés par l'extérieur mettaient l'accent sur la fourniture de prêts subventionnés aux caféiculteurs, à des taux d'intérêt nettement inférieurs à ceux des prêts commerciaux. Ces produits étaient axés sur la sécurité et les petits exploitants avaient un accès restreint au crédit. Aucune orientation technique n'était donnée aux exploitants et ces derniers ont souvent abusé du crédit en l'absence de contrôle efficace. Les plantations étaient négligées, les rendements et la qualité du café baissaient, ce qui s'est traduit par des taux faibles de remboursement des prêts. Les crédits subventionnés faussaient le marché du crédit et les prêteurs commerciaux n'ont pas souscrit à ces modèles de prêt en tant que solution commerciale. Les résultats positifs du projet pilote ont établi la viabilité financière d'un produit de crédit à la production pour les petits exploitants à des conditions commerciales et selon les taux du marché. La méthodologie de prêt du crédit-plus s'est également révélée être commercialement saine pour les organismes de financement.

## **Participation de l'État**

Un facteur important qui a contribué à la réussite du projet pilote est le soutien du Gouvernement kenyan. Les principaux ministères concernés - le ministère du développement coopératif et de la commercialisation et le ministère de l'agriculture – ont pris une part active au projet, maintenu une coordination étroite avec la direction du projet et, surtout, laissé la liberté aux agences d'exécution du projet de concevoir et de mettre en œuvre le projet de manière professionnelle, en évitant toutes interférences inutiles, ce qui a assuré une capacité d'innovation et de souplesse à l'exécution du projet. En outre, les ministères ont imprimé un dynamisme aux réunions périodiques organisées par les agences de gestion du projet, tout en supprimant le dilemme des sources des fonds prêtés aux exploitants, dans la mesure où le CoDF, fonds d'État, a reçu instruction de fournir des ressources pour les prêts, en remplacement des fonds du FCPB.

## **Évaluation scientifique des besoins en crédit**

Une caractéristique importante du crédit est l'évaluation des besoins en crédit des petits exploitants et des planteurs, en prenant en compte les besoins en intrants et en main d'œuvre pour la production et la transformation primaire (plantations) pour les variétés traditionnelles et Ruiru 11. Les besoins de crédit ont été évalués pour différents modèles de plantation et le versement des prêts a été prévu en trois phases selon le calendrier des opérations. L'inclusion de la composante main-d'œuvre dans le montant du prêt est une caractéristique supplémentaire. Cette approche de l'évaluation du crédit a garanti la mise à disposition rapide et opportune d'un crédit aux exploitants participant au projet pour faire face aux dépenses de production.

## **Approche de groupe**

La partie la plus novatrice du produit est l'adoption d'une approche de groupe pour la livraison et le suivi du produit, qui a plusieurs avantages :

- Les groupes ont apporté une aide pratique pour remplir les demandes de prêt, pour l'évaluation et la sanction ainsi que la livraison du crédit et des intrants aux exploitants membres
- Les groupes se sont avérés être un vecteur efficace et rentable de diffusion de la formation et de vulgarisation auprès de tous les exploitants participant au projet
- Les membres du groupe ont supervisé les activités importantes dans les exploitations des membres individuels. La surveillance par les pairs a fait de la supervision sur le terrain un processus participatif et rentable. La réponse des exploitants à la surveillance par les pairs a été positive car ils ont appris les uns des autres

- L'approche de groupe a réduit le coût des transactions à tous les niveaux de l'exécution du projet
- Les groupes ont assuré la transparence des activités du projet
- Outre qu'ils ont facilité le suivi des prêts, les groupes ont renforcé la cohésion sociale dans la région du projet

### **Formation et renforcement des capacités**

Des efforts ont été déployés dans le cadre du projet pour renforcer les capacités appropriées des exploitants et des partenaires du projet. Ces efforts ont été importants pour les sensibiliser aux caractéristiques novatrices du produit et de la méthode de livraison. Des efforts ont été engagés pour susciter un changement d'attitude à l'égard du projet et du produit parmi les exploitants et les agences. La formation des exploitants visait à les sensibiliser à l'importance de l'utilisation des intrants et des pratiques agronomiques pour améliorer la production et la qualité du café, à transmettre des connaissances techniques sur les pratiques culturelles critiques et à conseiller sur le bon usage du crédit et la discipline de remboursement.

### **Contrôle de la qualité**

Dans l'objectif d'améliorer la qualité de la production de café, on a mis un accent particulier sur l'adoption de bonnes pratiques agronomiques par les exploitants et de bonnes pratiques de transformation primaire. Des experts ont guidé les membres du groupe et les exploitants sur les aspects comme la nutrition des cultures, la lutte contre les maladies, la gestion de la canopée, etc. tandis que l'agence d'exécution du projet et la Fondation de recherche sur le café ont guidé le personnel des usines sur les bonnes pratiques de transformation par voie humide. Des efforts continus ont été déployés pour sensibiliser les exploitants à la production de café de qualité grâce à des visites d'exploitations, des visites d'usine, des démonstrations sur le terrain, la formation, etc.

### **Logiciel du projet**

Différents modules de logiciels ont été élaborés dans la chaîne de valeur du café, en particulier pour la société, la coopérative de crédit et d'épargne et KPCU, dans l'objectif d'assurer le versement des crédits et le suivi du projet. Un logiciel a été développé pour tenir à jour les données des exploitants comme le nombre d'arbres, l'utilisation d'intrants, les pratiques culturelles, les opérations de prêt, la production de café, les livraisons de café, la qualité, le prix réalisé, le revenu, les remboursements, les excédents, etc. Le module de prêt établissait les demandes de prêt/d'évaluation, l'état des remboursements et les fiches de paie des exploitants, etc. Le module société/usine tenait à jour les livraisons de cerises, la transformation et les livraisons de café à KPCU.

### **Mécanisme de suivi du café**

Les groupes ont été chargés de veiller à ce que les cerises produites par les exploitants du projet soient livrées aux usines prévues. L'agence d'exécution du projet, assistée par les groupes, a également assuré un suivi de près sur le terrain pour éviter toute vente cachée par les exploitants participant au projet. Au niveau de l'usine et à chaque étape, les cerises livrées par les exploitants du projet ont été traitées séparément de celles des exploitants ne participant pas au projet. Le café du projet a été étiqueté "Café du projet" tandis que le reste était étiqueté "Café hors projet", et remis à KPCU en lots séparés. KPCU a également attribué des numéros de production au café du projet, à partir desquels le produit de la vente aux enchères était versé à la société. Le mécanisme de suivi a permis d'arrêter pratiquement totalement les ventes cachées de café par les exploitants, ce qui s'est traduit par une augmentation significative des volumes de cerises livrées aux usines prévues.

### **Paiement du café et système de remboursement**

Bien que le système de paiement et de recouvrement des prêts ait bien fonctionné dans le cadre du projet (avec un taux de remboursement de plus de 90% dans le premier cycle de prêt), le projet a subi un revers car KPCU a cessé de payer le café aux sociétés après que ses comptes ont été gelés par le syndic de faillite. Ce facteur extérieur a tari l'afflux de fonds dans le projet et affecté les performances de remboursement d'environ 18% des exploitants qui n'avaient pas été payés au moment de la mise sous séquestre.

### **Viabilité du projet**

Le crédit-plus axé sur l'exploitant et la méthodologie de prêt développés dans le cadre du projet ont indubitablement prouvé leur utilité pour toutes les parties prenantes. Les exploitants en ont tiré de multiples avantages comme l'accès à des services de crédit appropriés et en temps voulu, à des intrants agricoles de qualité, à des prêts de trésorerie pour l'élément main-d'œuvre, à des conseils techniques, à la vulgarisation et la formation, au soutien des groupes, à une plus grande production de café de meilleure qualité, à des revenus plus élevés, à une meilleure capacité de remboursement, à un meilleur entretien des plantations de café, etc.

Toutefois, il serait nécessaire de mettre en place un cadre post-projet approprié pour permettre à tous les partenaires du projet de continuer à travailler ensemble. La viabilité du projet peut être assurée en renforçant encore le mécanisme de groupe et en transférant le crédit-plus aux sociétés, aux usines, aux coopératives de crédit et d'épargne et aux groupes, qui ont été les principaux bénéficiaires du projet. Leurs directions ont déjà été sensibilisées et leur personnel formé aux caractéristiques essentielles de la livraison du produit et de la gestion de projet. Le produit et la méthodologie du projet peuvent également être adoptés par des usineurs privés et des agents de commercialisation.



## **Reproductibilité du projet**

Un objectif plus large du projet pilote consistait à mettre en place un produit crédit-plus et la méthodologie de prêt pour financer les petits exploitants, pour transposition dans toutes les régions productrices de café. Les résultats du projet pilote ont indiqué que le crédit-plus et la méthodologie de prêt étaient viables du point de vue pratique, financier et commercial. Les caféiculteurs ont accepté le produit qui s'est avéré être une solution viable et sûre pour eux. Tous les principaux acteurs institutionnels, comme les usines, les sociétés, les coopératives de crédit et d'épargne et KPCU en ont également bénéficié dans la mesure où le produit et la méthodologie du projet les ont aidé à améliorer leur niveau d'activité, d'efficacité et à faire face à leurs défis commerciaux.

## **Capital social**

La mise en œuvre du projet pilote a créé un précieux capital social à tous les niveaux. Surtout, il s'est produit un changement de paradigme et d'attitude parmi les petits exploitants. Ils ont réalisé que l'utilisation appropriée d'intrants et de bonnes pratiques agricoles débouchait sur des rendements, une qualité et des revenus plus élevés, qui permettent de faire face à des emprunts commerciaux pour la production de café. La tendance à la négligence des plantations de café et au désespoir qui régnait parmi les petits exploitants a été remplacée par la volonté de réussir. Les petits exploitants ont réalisé que les emprunts pour la production de café étaient une proposition viable. Ils ont acquis des connaissances et des compétences pratiques dans la production commerciale de café. Les organismes de prêt ont commencé à réaliser que le financement des petits exploitants au moyen d'un crédit-plus était une entreprise commerciale potentielle. Les hésitations du personnel chargé du crédit ont fait place à un comportement axé sur les exploitants, au fur et à mesure qu'il est apparu que les exploitants pouvaient rembourser les prêts à partir des revenus supplémentaires provenant de l'augmentation de la productivité et de la qualité du café, due aux services de crédit-plus.

## **C. DÉFIS**

### **Prix internationaux du café**

Les revenus du café dépendent du rendement et de la qualité du produit agricole mais ils sont également tributaires du prix du café sur le marché. La plupart du café produit au Kenya est exporté. Le café kenyan de qualité bénéficie de prix élevés sur le marché mondial. Toutefois, au cours des dernières années, la baisse de la production de café au Kenya en général, et celle du café de qualité supérieure en particulier, est un sujet de préoccupation. Plus de 80% du café produit au Kenya provient des petites exploitations. Dans le passé, les fortes fluctuations des prix du café ont débouché sur des pertes de revenus pour les exploitants, qui ont forcé certains petits caféiculteurs à abandonner la culture du café au profit d'autres cultures relativement plus rémunératrices. Le gouvernement kenyan a pris certaines mesures pour atténuer les problèmes des producteurs en apportant des changements à la Loi sur le café, concernant la commercialisation et la réglementation des intermédiaires.

La volatilité des prix du marché du café et les prix obtenus par les caféiculteurs ont suivi des schémas défavorables dans le passé récent. L'analyse des prix du café sur une période de 30 ans, de 1977 à 2006, révèle des fluctuations considérables des prix du café. D'une manière générale, on a observé qu'une baisse était suivie d'une hausse au cours de l'année ou des deux années suivantes. Cependant, il s'est produit des cas où la baisse des prix s'est poursuivie sur une plus longue période de 4 ans (1998 à 2001) et où les prix ont atteint un niveau si faible que les exploitants couvraient à peine leurs coûts de production.

### **Variations du prix du café en cerise**

Au cours des enquêtes et études conduites dans le cadre du projet pilote, des données sur les prix perçus par les caféiculteurs au cours de la période de trois années, à savoir 2002-03, 2003/04 et 2004/05, dans 16 usines de trois coopératives d'exploitants de trois zones différents du district de Kirinyaga, ont été recueillies. Un récapitulatif des données sur les prix recueillis est présenté ci-dessous.

#### **Prix du café réalisés dans le district de Kirinyaga**

| <b>Nom de l'usine</b>                  | <b>Prix moyen réalisé en ksh/kg de cerises</b> |                |                | <b>Variation des prix en %</b> |
|--|--|----------------|----------------|--------------------------------|
|  | <b>2002/03</b>                                 | <b>2003/04</b> | <b>2004/05</b> |                                |
| Société coopérative Baragwi            | 11,09  | 16,08          | 20,72          | 86,8%                          |
| Société coopérative Mirichi            | 5,75   | 14,68          | 16,95          | 194,8%                         |
| Société coopérative Karithathi         | 20,80  | 21,88          | 29,73          | 42,9%                          |
| Prix moyen dans les trois coopératives | 12,55  | 17,54          | 22,47          | 79,1%                          |

On peut observer à partir de ces données que la variation entre les prix moyens du café en 2002/03 et 2004/05 a atteint 79,1%. On a également signalé qu'au cours de 2002/03, le prix du café réalisé par les exploitants dans certaines de ces usines avait été inférieur aux coûts de production.

### **D. Recommandations**

#### **Atténuation du risque de prix**

Le revenu ultime des exploitants est déterminé par le rendement et la qualité mais également par le prix sur le marché du café. Le café étant un produit commercialisé dans le monde entier, son prix est influencé par les prix du marché international. Dans l'objectif de protéger les caféiculteurs nationaux contre la volatilité des prix et de minimiser leurs risques, il est nécessaire de mettre en place des mécanismes crédibles d'atténuation des risques de prix comme une garantie de prix minimum, l'assurance-prix, les réserves de fluctuation des prix, les contrats à terme, la garantie de remboursement des prêts, etc. Ces mesures donneraient

confiance aux exploitants dans leurs décisions d'emprunter et conforteraient les prêteurs. Il est donc suggéré d'étudier dans le détail les divers aspects des mécanismes d'atténuation du risque de prix du café dans plusieurs pays producteurs d'Afrique ainsi que les mesures déjà prises dans d'autres économies en développement. L'OIC et le FCPB sont peut-être les mieux placés pour prendre cette initiative en faisant appel aux services d'un consultant expérimenté.

### **Soutien des activités du projet**

Il est important que les coopératives de crédit et d'épargne participantes continuent d'apporter un soutien-crédit aux petits exploitants et aux planteurs participant au projet, selon les modalités du crédit-plus mis en place pendant le projet pilote, y compris après la fin du projet. Cela permettra aux exploitants d'employer les intrants et les méthodes de culture recommandés et de maintenir une productivité et une qualité du café plus élevées. L'interaction avec la coopérative de crédit et d'épargne de Kirinyaga a révélé que la coopérative de crédit et d'épargne a déjà adopté le crédit-plus pour octroyer des crédits aux caféiculteurs hors de la région du projet, avec l'aide d'une ligne de crédit distincte du Fonds de mise en valeur du café.

### **Transposition au Kenya**

Bien que le projet pilote se soit révélé bénéfique et ait été acceptée par les exploitants, les planteurs, les sociétés et les coopératives de crédit et d'épargne, son potentiel ne pourra être pleinement réalisé que lorsque la méthode du projet aura été intégrée et largement reproduite par les coopératives de crédit et d'épargne et autres organismes de financement, en dehors de la région du projet afin que ses avantages soient étendus à un plus grand nombre de caféiculteurs.

### **Transposition hors du Kenya**

Dans la plupart des pays africains producteurs de café, les petits exploitants et les petites plantations sont confrontés à des contraintes similaires pour accéder rapidement à un crédit institutionnel suffisant pour la production de café. Dans le secteur des petites entreprises de ces pays, la production et la qualité du café sont donc affectées. Le crédit-plus expérimenté avec succès au Kenya peut donc être transposé dans d'autres pays africains pour stimuler la production de café et augmenter les revenus dans les petites exploitations caféicoles.

### **Adoption de l'approche crédit-plus pour d'autres produits de base**

Quel que soit le produit de base cultivé, les petits exploitants dans la plupart des pays rencontrent des difficultés pour accéder au crédit institutionnel pour la production agricole, en raison de l'absence de produits de crédit adaptés, de services de crédit-plus et de la perception des risques par les organismes de prêt. La philosophie du crédit-plus pour financer les petits exploitants dans le cadre du projet pilote peut être adaptée et étendue aux petits exploitants d'autres cultures.

## **LISTE DES ACRONYMES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT**

|       |  |
|-------|--|
| AEP   | Agence d'exécution du projet           |
| CoDF  | Fonds de mise en valeur du café        |
| FCPB  | Fonds commun pour les produits de base |
| FCS   | Coopérative d'exploitants              |
| KPCU  | Kenya Planters 'Co-operative Union Ltd |
| OIC   | Organisation internationale du Café    |
| SACCO | Coopérative d'épargne et de crédit     |